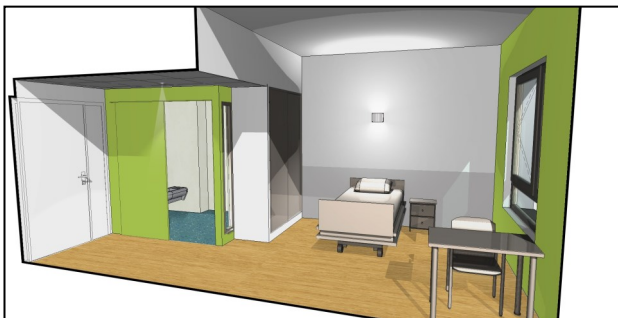


Une équipe spécialisée à votre écoute

- Médecins Gériatres, Cadres de Santé
- Infirmières et Aides Soignantes
- Kinésithérapeute, Educatrice Physique
- Psychomotricienne, Psychologue
- Diététicienne, Psychiatre
- Orthophoniste, Pharmacien....

Pour une prise en charge pluridisciplinaire et de qualité



Localisation

L'Hôpital de Grandris Haute Azergues est situé à 30 kms de Villefranche Sur Saône et Tarare, 50 kms de Lyon et Roanne et 5 kms de Lamure Sur Azergues.



Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le bureau accueil admissions

Tel : 04 04 74 03 02 58

Fax: 04 74 03 02 20

b.entrees-grandris@ch-grandris.fr



*Hôpital de Grandris
Haute Azergues*

Route de l'Hôpital
69870 GRANDRIS

Téléphone : 04 74 03 02 58

Télécopie : 04 74 03 02 20

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

V1 12/2015



**Hébergement
Temporaire**

**Ouverture au
1er Janvier 2016**



Informations utiles

L'Hébergement Temporaire est un accueil pour une durée déterminée .

Il n'y a pas de durée minimum mais nous préconisons un séjour d'au moins 14 jours consécutifs, le maximum étant de 3 mois par an.

Cette offre s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans dont le maintien à domicile est rendu momentanément difficile.

Les personnes accueillies doivent être domiciliées sur le secteur de Grandris et des cantons voisins.

Elles bénéficient des mêmes prestations que les résidents d'EHPAD. Néanmoins, en cas de séjour < 7 jours l'entretien du linge de l'usager devra être pris en charge par la famille.

Nos Objectifs

Pour la personne accueillie:

- Proposer une alternative entre le maintien à domicile et l'entrée en institution ou entre une hospitalisation et un retour à domicile le temps de mettre en place des aides appropriées.
- Préserver des contacts sociaux et participer aux animations collectives, en tenant compte des capacités et des choix de la personne.
- Partager des moments de convivialité et de bien être grâce à l'accompagnement des professionnels.

Pour l'entourage:

- Soulager les aidants pour une durée déterminée dans la prise en charge à domicile de leur proche (vacances, hospitalisation...).
- Apporter des informations, des conseils et un soutien à la famille et aux aidants en collaboration avec le médecin traitant.

Modalités d' Admission

L'accueil en Hébergement Temporaire s'effectue toute l'année, sous réserve de places disponibles.

L'admission se fait après avis du médecin coordonnateur de l'établissement après étude du dossier d'admission complet de la personne en commission d'admission (dossier administratif et médical).

Nos locaux

D'une capacité de deux places cet hébergement est situé au sein de notre EHPAD dans le Service des Myrtilles. Les chambres sont individuelles et sont équipées d'un mobilier adapté, d'une salle de bain privative avec toilettes.

Le Tarif

Le tarif est identique à celui de l'Hébergement Permanent en EHPAD.